



Date de mise en ligne : 24 octobre 2025

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 25 00112** du **24 OCT. 2025**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée au Conseil Régional IDF

Domicilié (e) 2 Rue Simone Veil
93400 Saint-Ouen-sur-Seine

En vue de la réalisation : Ravalement de l'intégralité des façades de l'ensemble des bâtiments
présents sur site avec dépose du revêtement en carrelage

Sur un terrain sis 36 Avenue de l'Europe
Cadastré AM434, AM53

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **24 OCT. 2025**

Pour le Maire, par délégation,
La 5^{ème} Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appareteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que
l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n°
DP 94078 25 00112 du **24 OCT. 2025** a été affichée en Mairie du au
conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appareteur,